

Compte-rendu du Conseil d'école du 1 avril 2020 En visio-conférence

Directeur: M. SANSEBASTIAN Gilles Proviseur: M. WAJNBERG Laurent Représentants des Enseignants : Mme Beaudet, Mme Gur, Mme Dohen, Mme Lépinette, Mme Vesco, Mme Cabrit, Mme Ito, Mme Tsumura, Mme Dujardin, Mme Hirt, Mme Yamaguchi, M. Gagnaire, M. Roszak, M. Alam Représentants des parents FLT-FAPEE: Mme Cosmao, Mme Grosset, M. Vilquin, M. El Nashar, M. Carraz, et M.

Borghi (par téléphone). Excusés: M. Oulhen, DAF, Mme Mattossi, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Pékin, et des représentants parents Mme Vincon Yamamoto et Mme Vaes.

Mme Beaudet, représentant les personnels, est désignée secrétaire de séance et M. El Nashar, représentant des parents, secrétaire adjoint.

Le conseil commence à 15h45 en visio-conférence avec un mot d'accueil de la part du président de séance, M. SANSEBASTIAN, directeur de l'école primaire, souhaitant la bienvenue et remerciant chaleureusement les parents élus et le corps enseignant qui ont pu se joindre à la conférence à distance pendant ce temps de fermeture.

L'ORDRE DU JOUR :

1. Adoption des compte-rendus provisoires des conseils d'école du 13 novembre 2019 et du 4 février 2020

(consultables sur le site internet du LFI Tokyo) 2. Projet de structure pour l'année scolaire 2020/2021 3. Campagne d'admission en classe bilingue et pré-SI Internationale pour la rentrée 2020 4. Continuité pédagogique à distance et suivi des acquisitions des élèves

1. ADOPTION DES COMPTE-RENDUS PROVISOIRES DES CONSEILS D'ÉCOLE DU 13 NOVEMBRE 2019 ET DU 4 FÉVRIER 2020

(CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DU LFI
Tokyo)

Les compte-rendus sont adoptés à

l'unanimité.

2. PROJET DE STRUCTURE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Création d'un cinquième CM2 (montée de cohorte) : 5 classes par niveau en élémentaire à la rentrée de septembre 2020. Maternelle : toujours 9 classes, dont 8 classes multi + 1 classe à définir en fonction du recrutement. Passage de la GSBil à la GS pré-SI comme prévu dans l'évolution de la politique des langues.

1

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation Nationale lycée
français international de Tokyo, 5-57-37 takinogawa, kita-ku, Tokyo 114-0023 東京国際
フランス学園 〒114-0023 東京都北区滝野川 5-57-37 Tél : 03-6823-6580 – Fax :
03-6823-6581 www.lfitokyo.org

Points enseignants:

Nous quittent cette année: Mme Leruste, Mme Herzig (formation pour un an), Mme Jallerat, Mme Lépinette, Mme Blaire, Mme Le Berre, Mme Ayuba, Mme Terada (pour un an, passe à un poste au secondaire), ainsi que Mme Nagana et Mme Pineau (ATSEM départs à la retraite). Le départ de Mme Hirt reste pour l'instant en suspens.

Recrutés: En interne, Mme Girard, Mme Ménier et M Guilbert passent de mi-temps à temps plein, M Guilbert passe à mi-temps, Mme Marquier (déjà au Japon et remplaçante rejoint l'équipe à temps plein). Nouveaux venus: Mme Loncle (vient du Chili), Mme Chiaramonte (vient du Vietnam), Mme Bousquet (vient de la Lettonie), Mme Loffrédo à la BCD (vient de Turquie), Mme Lambert en japonais (déjà au Japon) et Mme Meho-Mellin en ATSEM (déjà au Japon).

Reste à pourvoir 1 poste d'anglais, 1 poste de PE pour un an et 1 poste de japonais et d'assistante maternelle.

Effectifs:

Le directeur explique qu'il n'y a pas de problèmes en effectifs. Le calendrier des inscriptions reste valide

pour l'instant. Côté radiation: 32 + 114 passage de CM2 à la 6^{ème}, donc 146 départs en tout. Les nouvelles inscriptions après la première commission s'élèvent à 152. Il reste encore une deuxième et troisième commission. Les parents demandent à savoir l'état des familles dont la situation changerait suite à la crise en cours, et s'ils auraient droit au remboursement des frais de réinscription s'ils étaient amenés à quitter le Japon. Ils peuvent également faire une demande de bourse hors cycle. Pour répondre aux parents, le proviseur M. WAJNBERG explique que le flou actuel de la situation impacte énormément les décisions à prendre, et souligne que ces questions, tout à fait compréhensibles, seront traitées au cas par cas, avec une poursuite du processus de préparation de la rentrée. Il ajoute qu'on avancera progressivement dans cette situation inconfortable tout en tenant compte de la structure du lycée et du calendrier de rentrée. La direction réagira également aux hypothétiques impossibilités de départs et d'arrivées dans les circonstances actuelles en temps voulu, et analysera les problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent.

3. CAMPAGNE D'ADMISSION EN CLASSE BILINGUE ET PRÉ-SI INTERNATIONALE POUR LA RENTRÉE 2020

La campagne d'admission en Section Internationale ou en bilingue n'a pas encore été ouverte, et ceci afin de permettre à une majorité de postuler. Le principe de continuité dans le dispositif reste à l'œuvre sauf avis contraire de la famille ou de l'équipe enseignante, sans exclure toutefois d'autres candidatures.

Le directeur rappelle que les familles pourront postuler entre le 17 avril et le 15 mai, et que les réponses seront données à compter du 10 juin. Les critères de sélection pris en compte par la commission d'admission sont sur le site internet de l'établissement et apparaîtront sur le compte-rendu officiel de ce conseil d'école.

Chaque dossier est étudié et discuté par l'équipe pédagogique lors d'une commission. Lors de celle-ci, seuls les élèves jugés aptes sont retenus sans classement des uns par rapport aux autres.

Les critères étudiés par l'équipe pédagogique sont :

- les compétences en français (compréhension/expression),
- les compétences en anglais (compréhension / expression),
- la capacité de l'élève à suivre un rythme scolaire soutenu,

- le projet familial (qui devra être explicité dans une lettre de motivation).

Pour les élèves nouveaux arrivants et précédemment scolarisés dans un système non francophone ou ne dépendant pas de l'éducation nationale française, nous privilégierons - sauf cas exceptionnel -, une scolarisation en section standard.

S'il y a plus d'enfants aptes que de places disponibles, l'équipe enseignante de chaque niveau définit les élèves les plus à même de s'inscrire dans ce dispositif au moment de la commission.

Une fois admis dans une classe bilingue, l'élève a vocation à poursuivre sa scolarité dans ce dispositif. Chaque année, nous pouvons cependant proposer à certains de quitter ce dispositif en raison de difficultés trop importantes mettant l'élève en souffrance. En dernier lieu, le conseil de cycle se réserve le droit d'une réorientation en dispositif standard si l'élève a des difficultés dans l'acquisition des compétences du socle. Cette décision ne pourra faire l'objet d'aucun appel de la part des familles.

Les parents demandent la possibilité d'organiser une réunion d'information sur les langues au primaire. Demande acceptée: La réunion aura lieu en juin, et sur la même version que celle du secondaire. Les parents demandent également que la présentation du parcours des langues soit rappelée en détails aux familles, surtout ceux de CE2, au moins 15 jours en amont. Ce point sera étudié par la direction en accord avec les enseignants. Le proviseur ajoute que la plaquette d'information sur les choix pédagogiques, traduite en français et en japonais, donne des éléments de réponse actualisés sur ce sujet. Elle a été envoyée aux parents et publiée sur le site internet du lycée.

4. CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE À DISTANCE ET SUIVI DES ACQUISITIONS DES ÉLÈVES

Le conseil des maîtres s'est prononcé pour l'envoi d'un seul bulletin deuxième et troisième trimestre en juin qui ne manquera pas de souligner tous les efforts fournis par les élèves durant cette période particulière. Les parents, qui quittent l'établissement et auraient besoin d'un document spécifique, peuvent déjà contacter la direction pour avoir une attestation. Le directeur M. SANSEBASTIAN salue le travail extraordinaire et la mobilisation de toutes les équipes pour faire face au défi que pose la situation actuelle et les remercie chaleureusement: les enseignants, les ATSEM, les parents et tous les personnels de l'établissement, dont les missions ont été totalement réorientées depuis un mois pour accompagner les élèves et avancer avec eux jusqu'au retour à la normale. Il souligne qu'il reçoit beaucoup de messages d'encouragements et des messages d'inquiétudes, ce qui est bien compréhensible. Les messages positifs sont appréciés, les propositions d'amélioration sont reçues avec intérêt.

Le souci est de préserver le lien pédagogique et social avec tous les élèves, même si le programme n'est pas achevé. Sur une scolarité de 15 ans, cet impact est minime et non préjudiciable.

L'équipe de direction est parfaitement consciente de la complexité de cette situation nouvelle pour les familles et fait tout le possible pour en tenir compte, par le biais des aides individuelles apportées (soutien japonophone par les assistantes), ainsi que le prêt de matériel pour les élèves du cycle 3. Le directeur indique que quelques parents non francophones, 26 familles au total, ont déjà contacté l'administration; ils ont tous été mis en relation avec une ATSEM pour aider à la compréhension des travaux donnés à leurs enfants. Concernant le problème des parents qui travaillent et le manque de personne pour garder les enfants à la maison, le directeur explique qu'il n'y a malheureusement pas de solution pour l'instant, et que toutefois des parents se sont gentiment portés volontaires pendant la journée pour aider à distance du mieux que possible par les moyens de communication disponibles. Concernant le matériel proposé pour le cycle 3, le proviseur M. WAJNBERG souligne qu'une dizaine de familles se sont manifestées à cet égard. Il n'y a pas de proposition d'équipement informatique aux cycles 1 et 2, mais on pourra peut-être élargir plus tard si les plus grands ne se saisissent pas de la proposition. Les enseignants ajoutent que les parents peuvent également aller récupérer du matériel à la loge de l'accueil. Pour répondre aux parents, les enseignantes de maternelle indiquent que l'enseignement à distance se poursuit d'une manière très satisfaisante, avec des emplois de temps envoyés avec traduction en japonais, des recours aux vidéos tutorielles faciles à exécuter à la maison. Elles soulignent que l'équipe est là pour assurer le succès des dispositifs, tout en accompagnant les familles et en échangeant avec les enfants. Le taux de suivi des familles reste à 87% ; taux énorme par rapport aux autres établissements de la zone; taux qui prouve aussi le niveau de la qualité de l'enseignement au lycée et du suivi en interne par les parents. Les 13% qui restent seront désormais relancés, s'agissant de quelques élèves qui sont seuls à domicile ou ceux inscrits parallèlement dans d'autres institutions. Au vu de la situation à Tokyo et la priorité envers la santé des élèves et des personnels, le proviseur demande l'avis du conseil pour l'annulation de la fête de l'école, prévue le 30 mai. Il explique que l'administration voudrait prendre les précautions nécessaires et suspendre toute activité scolaire dont le contenu et le format ne s'adaptent pas avec les conditions actuelles. En réponse à une question des parents, le proviseur indique qu'à minima, il pourrait y avoir une présentation des élèves devant leurs parents. Une discussion aura lieu plus tard avec les classes concernées sur le format et la date. Côté calendrier des vacances d'avril - mai, le conseil pédagogique a déjà discuté la possibilité de repousser ou avancer les vacances. Les enseignants et les parents évoquent la difficulté de modifier, puisque cela nécessite d'avoir d'abord une vision à long terme de la période de fermeture de l'établissement. Le proviseur affirme qu'il n'y a donc aucune nécessité de modifier le calendrier pour l'instant. Les parents demandent quels sont les projets mis en place pour les élèves en difficultés à la rentrée. Le directeur suggère de travailler avec les élèves qui auront besoin de soutien; et que les activités pédagogiques complémentaires APC, les sessions en petits groupes et les ateliers différenciés

pourront venir en aide pour combler les lacunes et les décalages. Sur ce point, le directeur souhaite saluer à travers ce conseil l'équipe FLSco, qui fait un travail considérable de communication à distance avec les élèves concernés.

Les enseignants ajoutent qu'ils ont une vision claire de l'état des apprentissages et des avancées de leurs élèves; ils savent à quel rythme avance chacun, et mettront en place des dispositifs pour faire face aux problèmes rencontrés.

4

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation Nationale lycée
français international de Tokyo, 5-57-37 takinogawa, kita-ku, Tokyo 114-0023 東京国際
フランス学園 〒114-0023 東京都北区滝野川 5-57-37 Tél : 03-6823-6580 – Fax :
03-6823-6581 www.lfitokyo.org

Le directeur fait l'écho et explique qu'il importe avant tout de rassurer les familles sur la qualité de l'enseignement à distance et l'améliorer au fur et à mesure de l'identification de possible déficiences et lacunes. Les parents, à leur tour, soulignent leur compréhension envers la situation que traverse collectivement toute la communauté scolaire, et reconnaissent tout l'engagement de l'ensemble des équipes. Concernant la date de reprise, le lycée étudie soigneusement la situation, et attend la décision qui sera prise de la part de l'ambassade. Pour conclure, le proviseur tient à remercier l'ensemble des efforts des parents élus dans la communication quotidienne avec les familles pour faire face à cette situation inédite. Il applaudit l'investissement de toutes les parties concernées pour faire en sorte que les choses se passent le mieux possible, et souligne l'effet positif des remerciements et des retours constructifs, y compris dans ce conseil d'école.

A la fin de la séance, le Président, M. SANSEBASTIAN, remercie les participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la visio-conférence est levée à 16h30.

Secrétaires de séance Président de séance

Hatem EI-NASHAR Gilles SANSEBASTIAN

Chloé BEAUDET

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation Nationale lycée
français international de Tokyo, 5-57-37 takinogawa, kita-ku, Tokyo 114-0023 東京国際
フランス学園 〒114-0023 東京都北区滝野川 5-57-37 Tél : 03-6823-6580 – Fax :
03-6823-6581 www.lfitokyo.org